

LES AUTEURS

Serge SANTELLI, architecte D.P.L.G., a été enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville de 1972 à 2010. C'est dans ce cadre qu'il a dirigé à partir de 1984 un programme d'enseignement post diplôme portant sur le patrimoine architectural et le développement urbain des villes orientales, en particulier au Maghreb et Proche-Orient. Chercheur à l'Institut Parisien de Recherches Architecturale et Urbaine, il développe des recherches approfondies sur les médinas maghrébines et publie de nombreux articles et deux ouvrages sur ce sujet : en 1993 *Médinas* (Dar Ashraf Editions) et en 1995 *Tunis, le creuset méditerranéen* (Editions du CNRS et Editions du Demi-Cercle). Il est aussi le co-auteur de livres publiés aux éditions Maisonneuve & Larose : *Maisons de Bethléem* (1997), *Maisons d'Ispahan* (2001), *Harar, une cité musulmane d'Ethiopie* (2004). Expert de l'UNESCO, il a dirigé le dossier de nomination pour l'inscription de la ville d'Harar (avec Philippe Revault) sur la liste du Patrimoine mondial (inscrite depuis 2006) et celui de la ville de Grand-Bassam, Côte d'Ivoire (inscrite depuis 2012). Il est couramment chroniqueur dans la revue «Archiscopie» de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris. Architecte praticien, il réalise en 1981 un ensemble immobilier touristique à Sousse, Tunisie, pour lequel il obtient le Prix Aga Khan d'Architecture en 1983. En plus d'un certain nombre de projets réalisés en France, en Tunisie et au Sénégal, il réalise en 2004 un espace culturel (le Lake Side Café) dans le parc Al-Azhar du Caire pour la Fondation Aga Khan pour l'architecture.

Isabelle HERPIN entre en 1962 à l'École nationale supérieure des Beaux Arts. Pour son diplôme d'architecte elle entreprend avec Serge SANTELLI une étude du bidonville de la rue des Prés à Nanterre. Leur travail comprend une enquête directe sur les habitants et leurs modes de vie, ainsi qu'un projet de relogements alternatifs. Ensuite elle part deux ans aux USA, à l'Université de Cornell, où elle y obtient en juin 1970 un Master d'Architecture. De retour à Paris, associée à une équipe d'architectes, elle est lauréate du PAN 7 (Programme Architecture Nouvelle) avec le projet «Typologie de l'habitat et structure urbaine ». La ville de Chambéry retient l'équipe pour la construction de 110 logements sur la ZAC des Châtaigniers à Chambéry le Haut. Elle exerce ensuite en architecte libérale sur des projets de logements individuels et des analyses urbaines. Elle devient architecte conseil au CAUE d'Eure-et-Loir (Chartres) puis est missionnée par le BET Orgeco/Berim sur la politique de la ville puis sur le SDAU-RIF au sein de la Mission St Denis-Le Bourget. A Lyon, en 1995, elle intègre la fonction territoriale de la Région Rhône-Alpes en tant que chargée de mission au sein de l'Agence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire. Elle y travaille sur le Schéma régional d'aménagement et de développement et sur les projets européens transfrontaliers (Genevois). Elle participe jusqu'en 2009, dans le cadre de la DPERC à la politique de mise en œuvre d'un aménagement participatif sur le territoire par des rencontres directes avec les habitants. Depuis 2012, elle est membre du Conseil de Développement du Grand Lyon, puis du Conseil de la Métropole lyonnaise.